



Vie S'Colère des Landes

Appel à la grève « Semaine Morte »

Mont de Marsan - 15 Mars



Vie S'Colère des Landes
-40-

Après des mobilisations inédites au cours des mois de décembre et janvier, le Collectif Vie S'colère des Landes ainsi que la Coordination Nationale des Collectifs d'Assistant.e.s d'Éducation, appellent à une semaine de grève à partir du lundi 22 mars. Nous revendiquons l'accès à la titularisation par la création du métier d'Éducateur Scolaire pleinement intégré à la communauté éducative, des conditions de travail décentes, et un salaire à la hauteur de nos missions.

Depuis novembre 2020, le mouvement des Assistant.e.s d'Éducation autrement appelé AED, grandit. Plus d'un millier de Vies Scolaires ont été gravement perturbées voire fermées à plusieurs reprises. Partout en France ont émergé des collectifs d'AED pour obtenir la reconnaissance que nous méritons.

La crise sanitaire n'est qu'un révélateur particulièrement cruel de problèmes systémiques. Censé.es assister à l'éducation des élèves, nous sommes en réalité baladé.es entre des tâches de gardien.nes de prison et de conciergerie, tout en assurant par nous-même un véritable travail social avec les élèves. Dans ce quotidien, le chaos n'a fait qu'empirer avec des injonctions improvisées, contradictoires et irréalistes liées à la pandémie.

Loin de l'image d'Épinal fantasmée par certain.es, notre métier a bien changé depuis des décennies, ainsi que notre profil avec un âge moyen de 30 ans et moins de 20 % d'étudiant.es. Se sont ajoutées de nombreuses missions (suivi des classes, gestion des absences, projets divers, éco-délégué.es...) et, aujourd'hui, des tâches d'ordre sanitaire qui devraient être à la charge de la médecine scolaire si elle n'était pas au bord de l'asphyxie.

Partout en France, le travail des 62 812 assistant.es d'éducation est indispensable aux collèges et aux lycées. Sans Vie Scolaire, les établissements ne peuvent tout simplement pas fonctionner. Nos journées de grève de ces derniers mois l'ont démontré, s'il en était besoin.

Notre précarité est institutionnalisée avec des CDD d'un an, un temps partiel imposé pour 55 % d'entre nous, et une limite d'exercice de 6 ans, le tout bloqué au salaire minimum. C'est ainsi que sont considérées les personnes auxquelles on confie chaque jour les enfants de notre pays : sans statut, mal payées, interchangeable. À peine ont-elles acquis une précieuse expérience dans l'exercice de leurs fonctions qu'on les jette dehors sans perspective d'avenir.

Nous revendiquons l'amélioration immédiate et durable de nos conditions de travail par la clarification de nos missions et un plan de recrutement massif. Nous exigeons une augmentation immédiate de notre rémunération et l'accès aux primes REP/REP+. Nous exigeons enfin la suppression de la limite des six ans d'exercice et l'obtention d'un véritable statut au sein de la fonction publique et l'accès à la titularisation par la création du métier d'Éducateur Scolaire.

Les journées de mobilisation de décembre et janvier ont montré l'ampleur de la colère et de la détermination des AED de toute la France, Outre-mer compris. Nous appelons donc à une semaine complète de grève à partir du 22 mars sur l'ensemble du territoire national, afin de mettre en évidence le rôle central que nous avons mais qui n'est aucunement reconnu dans le fonctionnement de l'Éducation Nationale.